

Accès aux services : la densité déterminante

NR DU 25/01/2016



Isabelle Moreau gère, depuis neuf ans, l'épicerie multiservice de Maves. Face à elle, Astrid Lonqueu, maire.

L'Insee montre que, plus que la proximité des villes, la densité de population détermine la rapidité d'accès aux services. Illustration à Maves et à Averdon.

Le centre-bourg d'Averdon, village de 735 habitants éclaté en hameaux, s'organise autour de sa mairie et de son école. Une garderie presque neuve, six nourrices et un distributeur automatique de pain ⁽¹⁾ viennent, seuls, compléter cette offre de services.

L'Insee classe Averdon parmi les communes de la région Centre-Val de Loire dans lesquelles l'accès aux équipements de la vie courante est le plus long – entre dix et treize minutes, en moyenne ⁽²⁾. Ce village est caractéristique du constat effectué par

l'Institut national de la statistique et des études économiques dans une étude de janvier 2016, selon lequel « *la densité de population est plus déterminante que la localisation au sein d'une aire urbaine* » pour la rapidité d'accès aux services. Proche de Blois, membre d'Agglopolys, Averdon n'affiche que 25 habitants au kilomètre carré, en moyenne. Située au cœur du « triangle » Blois-Mer-Oucques – toutes trois sont accessibles à ses résidants en moins d'une demi-heure –, la commune de Maves, composée d'un centre-bourg, d'une poignée de hameaux et de fermes isolées, affiche un temps d'accès aux services similaire à celui d'Averdon. Le village, qui compte un peu moins de 700 âmes, possède une épicerie agrémentée d'un rayon frais, qui fait également office de tabac, de dépôt de pain et de gaz, ainsi que de relais poste. Un professionnel de santé y est installé en tant qu'homéopathe. Il exerce également comme médecin généraliste, mais à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, à cinq minutes. Les habitants ne rencontrent cependant pas de difficulté particulière d'accès aux soins de santé du quotidien, autour de Maves, insiste Astrid Lonqueu, maire. Conscients de la nécessité, pour leurs administrés, de se déplacer en voiture pour répondre à leurs besoins, Astrid Lonqueu et Didier Moëlo, maire d'Averdon, assurent néanmoins qu'habiter à l'écart de l'offre d'équipements – il est impossible, par exemple, de trouver du carburant dans leurs villages – n'est pas rédhibitoire pour les familles, « *à partir du moment où elles possèdent un véhicule* ». Astrid Lonqueu explique notamment que la population de Maves est stable, mais que le monde rural présente aujourd'hui un important « *brassage démographique* » : il a vu le rejoindre des citadins à la retraite, des salariés pratiquant le télétravail et des familles en quête de tranquillité. Si les personnes âgées bénéficient d'aides au maintien à domicile, les actifs, mobiles, ont pris l'habitude d'effectuer le plus gros de leurs achats en semaine, au sein des villes dans lesquelles ils travaillent, précisent Astrid Lonqueu et Didier Moëlo. Aux yeux de ce dernier, toute tentative de faire venir des commerces ambulants dans son village se solderait d'ailleurs par un échec : « *Les familles vont tout chercher dans les communes voisines* » : à La Chapelle-Vendômoise, à dix minutes, ou à Blois, à vingt minutes.

(¹) *Un second doit être installé à Villiers, en février.* (²) *En Loir-et-Cher, les habitants mettent entre deux minutes trente et plus de treize minutes pour accéder à ces services : banque, auto-école, salon de coiffure, restaurant, police/gendarmerie, bureau de poste, supermarché, boulangerie, librairie, station-service, épicerie, collège, écoles maternelle/élémentaire, médecin, dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire, aide aux personnes âgées, garde d'enfants, salle/terrain multisport.*

L.B.